Canadian Heritage | Patrimoine canadien

From Script to Screen

New Policy Directions for Canadian Feature Film

Canada

101-02140/

1	2	3	4

Photo Credits:

Page 3	1	National Archives of Canada (Denis Gagnon)
Page 8	4	National Archives of Canada (Denis Gagnon)

© Minister of Public Works and Government Services Canada 2000
Catalogue No.: CH 44-11/2000
ISBN: 0-662-65221-5

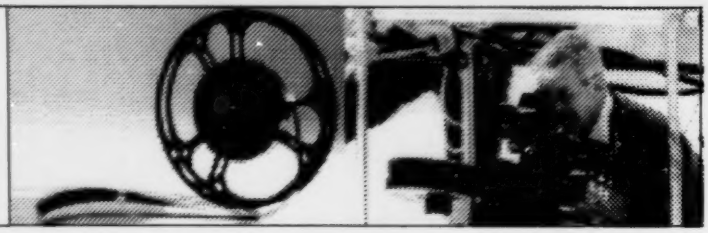

FROM SCRIPT TO SCREEN:

New Policy Directions for Canadian Feature Film

Foreword

The Government of Canada is pleased to launch the new Canadian Feature Film Policy. The policy signals a major shift in the federal government's support of Canadian feature films — from building an industry to building audiences.

More than two years of dialogue with industry representatives, film experts and the public have helped set the stage for a new public policy approach to supporting Canadian feature films. Four clear objectives emerged from the process:

- to develop and retain talented creators;
- to foster the quality and diversity of Canadian feature films;
- to build larger audiences at home and abroad for Canadian feature films; and
- to preserve and disseminate our collection of Canadian feature films for audiences today and tomorrow.

The new Canadian Feature Film Policy addresses each of these goals by refocusing the public investment in Canada's feature film industry using a comprehensive script to screen approach to funding. It establishes the Canada Feature Film Fund to provide assistance for screenwriting, production, marketing and other promotional activities. It also introduces a new way of supporting the industry by taking a performance-based approach to funding Canadian producers and distributors.

The policy does not stop here. It allocates additional resources for professional development for creators and invests in preserving Canadian films and making them accessible to Canadians today and in the future.

By restructuring support mechanisms and refocusing public investment in domestic distribution, the new Canadian Feature Film Policy will ensure greater transparency and accountability in the funding process.

The new policy has some ambitious goals to meet. It aims to capture 5% of the domestic box office in five years and to increase audiences for Canadian feature films abroad.

Achieving success will require teamwork and vision. Special partnerships, including a permanent advisory group, will also help ensure that Canadian feature films reach larger audiences. The new Canadian Feature Film Policy will offer an effective tool for connecting Canadians to one another and to the world through a kaleidoscope of Canadian experiences.

The Government of Canada will invest $15 million in 2000-01 and $50 million annually beginning in April 2001, to implement the new policy. This will approximately double the government's total annual investment in Canadian feature films — bringing a greater diversity of Canadian voices to cinemas in every corner of the country and other parts of the globe.

Film Matters

Film is a powerful and enduring medium that influences the way we see the world by offering compelling pictures of faces, places and experiences that we might not otherwise encounter. Film matters because it provides a window on history and a mirror of society, allowing us to reflect on the past and assess the present. Through film, we can step into the future to experience what life might be like in forty, one hundred or one thousand years from now. Film entertains. It can also educate and enlighten. Filmmakers challenge our preconceived notions and draw us into the unbounded realm of imagination.

Film is a hub of cultural expression where print, music and image come together. Books find new audiences in movie adaptations and film success can draw new readers to particular novels or authors. Newspaper and magazine reviews and reports introduce readers to new films, new actors and new directors. The themes and scores that set the scene, create the mood and emphasise dramatic movie moments offer a vital outlet for talented musicians and composers. And soon after moving images fade from the big screen, video stores and broadcasters provide yet more opportunities for film to reach huge, new audiences.

In the earliest hours of a new millennium, we are on the verge of a major transformation in the way stories are created and how they will be delivered. Digital production and cinemas are already part of the landscape, and distribution over interactive digital networks will soon be a reality. While the digital revolution will have a profound impact, it will not replace the unique experience of seeing movies projected on the big screen. Film will still matter.

In every form of cultural expression, governments have a vital role to play in creating a supportive policy and program environment and in fostering partnerships with creators and entrepreneurs. Filmmaking is an expensive and risky form of storytelling. No matter how promising the script, how famous the cast or how large the budget, there is no assurance of success. The problem is compounded by the ever-growing dominance of Hollywood – the world's largest exporter of filmed entertainment and a global magnet for writers, actors and directors. Governments can play a role to reduce the risk and enhance the opportunities for success. Around the world, many countries have been reviewing and modernising their support for feature film to build stronger, more competitive domestic feature film industries.

Film in Canada

More than three decades ago, the federal government set out to build a feature film industry in Canada. The creation of the Canadian Film Development Corporation, now Telefilm Canada, was the first in a series of efforts that would encourage production and build private sector capacity for feature filmmaking in Canada.

Since that time, there have been breakthroughs and setbacks. Overall, these efforts have succeeded and a foundation has been laid. Across Canada there is a community of talented directors, writers and actors, as well as dynamic production and distribution companies. Talented newcomers, many of them graduates of first-rate training institutions, join that community every year. Film festivals and innovative distribution networks have sprung up across the country. Canadian films such as *Le déclin de l'empire américain, I've Heard the Mermaids Singing, Margaret's Museum, Waydowntown, The Sweet Hereafter* and *The Red Violin* have achieved critical and artistic success. In recent years, the French language market has flourished with a series of breakout commercial hits including *La vie après l'amour, Les Boys, C't'à ton tour, Laura Cadieux* and *Miracle à Memphis.*

Partnerships have also played an important role in nurturing Canada's feature film industry. Provincial and municipal governments have joined the effort to stimulate growth in the industry. The public and private sectors have also found new and innovative ways to work together to achieve results.

However, while increasing numbers of Canadians are watching more movies on more screens, Canadian films are earning a meager share of the domestic market – only $13.8 million or 2.1 percent in 1999. This is the lowest at-home performance of any comparable country and a clear call for a fresh and decisive public policy approach.

With a view to addressing this issue, the federal government launched a thorough review of the feature film sector in 1998. A discussion paper was released to the public to initiate debate and solicit submissions. A Feature Film Advisory Committee was also created to assist the government in its examination of the issues facing the feature film industry. Numerous individuals, associations and businesses were consulted. Round-table discussions with close to 100 film experts were also held across the country.

The consultation process reaffirmed both the strong foundation that has been built and the roadblocks to success. At only $2.5 million, average production budgets are too small to sustain the more expensive genres of story telling. For example, such a budget would not even support a simple round of re-shooting. Average marketing budgets are also inadequate in the face of the well-financed and heavily-promoted competition from Hollywood. In our segmented industry, there is not enough script to screen continuity to involve marketing perspectives in the early stages of project development.

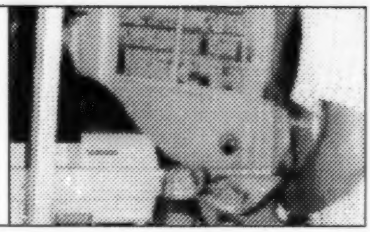

The review process suggested one defined policy objective. Now that the Canadian industry has come of age and the building blocks of a vibrant industry are in place, it is time to focus on securing a larger share of our own market. The new Canadian Feature Film Policy therefore concentrates on filling cinemas with enthusiastic audiences for Canadian feature films.

This single goal can lead to profound change. Success at the cinema will drive success in the video store and on the television screen. Success will attract private sector investment, leveraging every dollar of public support further. A Canadian star system will truly flourish as more Canadian directors and actors establish a track record and a presence in the hearts and minds of their audiences. With improving odds and stronger bottom lines, success will allow producers to nurture and develop new talent and take bigger creative risks.

The challenge is clear. Having built an industry, it is now time to build audiences. The consultations revealed that no single intervention and no amount of public sector investment could singlehandedly put Canadian film on the path to greater success. In response, the government is launching a comprehensive policy that covers and integrates the full range of activities – creation, production, distribution, exhibition and preservation. The new Canadian Feature Film policy aims to create the conditions for success by supporting filmmaking from script to screen.

A Script to Screen Approach

The new policy sets out four clear objectives to guide the design and implementation of policies and programs that will create these winning conditions:

- to develop and retain talented creators by investing in screenwriting and professional development for filmmakers;
- to foster the quality and diversity of Canadian film by restructuring support programs to reward ongoing performance and by encouraging an increase in average production budgets;
- to build larger audiences at home and abroad through more effective support for marketing and promoting Canadian films; and
- to preserve and disseminate our collection of Canadian films for audiences today and tomorrow.

The Government's target goal is to capture 5% of the domestic box office in five years and to increase audiences for Canadian feature films abroad. To meet this goal, the new Canadian Feature Film Policy aims to:

- improve the quality of Canadian feature films by fostering an increase in average production budgets to at least $5 million; and
- encourage more comprehensive national and international marketing strategies by promoting an increase in average marketing budgets to at least $500,000.

The main instrument for achieving these goals will be Telefilm Canada, which will be given additional resources through the new Canada Feature Film Fund, as well as the external advice required for the task. In support of the new policy, the federal government will double its total investment in feature film, adding an additional $50 million per year, starting in the 2001-02 fiscal year. It will also establish a permanent advisory group on feature film issues, with a primary mandate to advise Telefilm Canada on how best to achieve the new policy goals while remaining flexible to changing conditions, responsive to film creators and entrepreneurs and accountable to Parliament.

Telefilm Canada will immediately begin intensive consultations and implementation planning with the target of having the new approach in place before April 2001. It will provide the Minister of Canadian Heritage with detailed recommendations on the membership and mandate of the new permanent advisory group.

The Department of Canadian Heritage will also strengthen its partnerships with exhibitors, video retailers and Canadian broadcasters, both private and public. The Department will continue to encourage ongoing dialogue with the Canadian film community on issues related to implementation of the new policy direction.

The new Canadian Feature Film Policy at work

Develop and retain talented creators by investing in screenwriting and professional development for filmmakers

Canada's screenwriters and filmmakers play a crucial role in connecting Canadians to one another and to the world. The new Canadian Feature Film Policy therefore aims to ensure that today's aspiring creators and quiet achievers become tomorrow's celebrated film personalities. A key element is stepped up support for the front-end phases of filmmaking such as professional development, screenwriting and project development.

Since the fall of 1999, Telefilm Canada has provided significant financial assistance to national film training centres. The policy deepens the government's investment in a new generation of Canadian storytellers by establishing the Screenwriting Assistance Program. The program is dedicated to developing a pool of creative, talented and experienced screenwriters and a bank of promising Canadian

screenplays. In conjunction with the other elements of the policy, the program provides a continuum of vital support from script to screen. The aim is to foster excellence and innovation in Canadian creators by giving them the time, money and tools to develop their stories for exhibition on the big screen.

The new Canadian Feature Film Policy also earmarks funding for professional development for filmmakers. These new funds support regionally and culturally diverse early-career filmmakers through film cooperatives that offer them greater opportunities to upgrade and refine their skills. Special funding through the new Independent Filmmakers Assistance Program will also help ensure that independent directors, often in the first stages of their careers, receive the support they require to complete low-budget feature film projects. In addition to fostering excellence and innovation in new filmmakers, this funding will ensure that Canada's cultural diversity, linguistic duality and shared values are reflected in film.

The new Canadian Feature Film Policy also provides stable support to filmmakers through the Canadian Independent Film and Video Fund, a non-profit private sector organisation. This investment will allow the group to continue its work in offering filmmakers opportunities to gain experience by working on non-theatrical productions.

Foster the quality and diversity of Canadian film by restructuring support programs to reward ongoing performance and by encouraging an increase in average production budgets

Fostering quality and diversity among Canadian filmmakers requires a commitment to their ideas, their vision and their ability to tell Canadian stories as varied as our landscape. It is an investment the federal government has been making for more than three decades. In making the shift from building an industry to building audiences, the federal government will continue to encourage the creativity and diversity that have been the hallmarks of Canadian cinema, while at the same time, provide the industry with the tools to attract audiences. The federal government is therefore restructuring its production and distribution assistance programs so that Canadians can benefit from a diverse and accessible range of Canadian choices at local theatres.

The Project Development, Production and Marketing Assistance Program aims to help producers develop their projects more fully and increase average production budgets. It also aims to allow distributors to increase their marketing budgets. The traditional funding formula, which provides two-thirds of program funding to English-language projects and one-third to French-language productions, remains in place. Resources will be allocated to both producers and distributors mainly through two distinct components:

- **Performance-based component:** This new initiative will reward the producers' and distributors' performance in reaching Canadian audiences. A funding envelope will be determined based on a formula of annual allocation to eligible producers and distributors that relies primarily on ongoing success at the box office, yet also recognises the degree of Canadian content in the film and critical acclaim achieved.

- **Selective component:** This component is designed to give priority to new players who do not necessarily have a track record in the industry, but are submitting promising projects. It will provide funding to produce and distribute innovative projects and culturally-relevant Canadian feature films on a qualitative, project-by-project basis.

Build larger audiences at home and abroad through more effective support for marketing and promoting Canadian films

Film distributors play a key role in building audiences through partnering with producers. This is an important partnership that must be maintained and reinforced. The new Canadian Feature Film Policy therefore ensures that both producers and distributors have a stake in the success of feature film projects through performance-based funding. The greater diversity and quality of Canadian films expected to result from the new Canadian Feature Film Policy will also help ensure that Canadian distributors are in a much stronger position to market films with greater market potential. In support of this key role, financial assistance to distributors will be predominantly for marketing and promotional activities.

Another policy initiative is the increased support for promoting Canadian feature films. The Complementary Activities Program will provide funds for:

- Canadian film festivals,
- participation in foreign film festivals and trade shows,
- Canadian film awards ceremonies, and
- alternative distribution networks.

These efforts will ensure that Canadian films reach more Canadians in every corner of the country and help raise the national and international profile of Canadian films with moviegoers, critics and the media.

Preserve and disseminate our collection of Canadian films for audiences today and tomorrow

Film is a powerful means of providing snapshots of moments, places and faces in Canadian history. By preserving our film heritage, we value and strengthen the Canadian experience for generations to come. The federal government is therefore taking steps to ensure the continued protection and long-term accessibility of the growing wealth of Canadian feature films.

Partners in the private and public sectors play a role in the collective effort to preserve and disseminate our feature film heritage. Key players include our nation's cinematheques, the National Film Board and the National Archives of Canada whose state-of-the-art storage facility in Gatineau, Quebec safeguards many of Canada's film treasures.

The new Canadian Feature Film Policy provides funding aimed at restoring, preserving and disseminating our collection of feature films through the following initiatives:

- Telefilm Canada will require that the cost of preservation copies be included in production budgets;
- The Department of Canadian Heritage will establish a program aimed at restoring and preserving copies of existing Canadian feature films, particularly those at risk; and
- The program will also provide funding to projects that will offer Canadians increased opportunities to access Canadian feature films that are no longer in commercial distribution.

Safeguarding our investment

The federal government is committed to increasing transparency and accountability in all publicly-funded Canadian feature film projects. The new performance-based funding mechanism aims to build greater transparency and accountability into the funding process. Ongoing work to streamline and simplify the tax certification process and the development of an enhanced management control framework are now guiding the government in steps to restore confidence in the funding process.

Thirty years of public policy and government funding have been instrumental in promoting a significant pool of Canadian productions and viable Canadian distribution companies. By renewing that commitment and enhancing the management controls of funding systems, the federal government is continuing to build Canada's capacity to bring compelling Canadian stories to the big screen.

The road ahead

Canada's creators provide a window on the Canadian experience through books, magazines, film, video, music, multimedia and the creative arts. Homegrown choices reflect the diversity of Canada's cultures and languages. They also allow Canadians to tell their stories in communities from every corner of the country — from Italy Cross, Nova Scotia to Amos, Quebec and from Yorkton, Saskatchewan to Rock River, Yukon. They help Canadians share those same stories with audiences around the world. The Government of Canada is therefore committed to continuing to nurture and support our storytellers. This new policy does so by reaffirming Canada's commitment to feature film.

The government's investment in Canadian feature film is more than just the vote of confidence that it clearly represents. It is a partnership among government, entrepreneurs and storytellers. The policy will create the environment which will allow filmmakers to reach for new goals and Canadians to journey as far as their imaginations can take them.

FROM SCRIPT TO SCREEN:
Policy Resource Allocation

Current & New Resources Allocation ($millions)			
	Current Resources	**Transition Year**	**Future Years**
		2000-2001	**2001-2002 and Ongoing**
Current Resources	**$50.00**	**$50.00**	**$50.00**
New Resources		**$15.00**	**$50.00**
Total Policy Resources	**$50.00**	**$65.00**	**$100.00**

Professional Development			
Film and Video Production Co-operatives	$1.90	$2.90	$2.90
Non-Theatrical Production — Canadian Independent Film and Video Fund	-	$1.80	$1.80
Independent Filmmakers Assistance Program — Telefilm Canada	-	$1.80	$1.80
Canada Feature Film Fund			
Screenwriting Assistance Program — Telefilm Canada	-	$0.45	$2.30
Project Development, Production and Marketing Assistance Program — Telefilm Canada	$45.00	$53.50	$85.00
Complementary Activities Program — Telefilm Canada	$3.10	$3.30	$4.95
Preservation			
National Archives of Canada	-	$0.60	$0.60
AV Preservation Trust	-	$0.15	$0.15
Total Resources (including administration costs)	**$50.00**	**$64.50**	**$99.50**
Policy Monitoring and Administration (Canadian Heritage)	-	$0.50	$0.50
Total Policy Resources		**$65.00**	**$100.00**

Patrimoine canadien | Canadian Heritage

Du scénario à l'écran

Une nouvelle orientation de politique en matière de longs métrages

Canada

1	2	3	4

Crédits photographiques :

Page 3	1	Archives nationales du Canada (Denis Gagnon)
Page 9	3	Archives nationales du Canada (Denis Gagnon)

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2000
N° de catalogue : CH 44-11/2000
ISBN: 0-662-65221-5

DU SCÉNARIO À L'ÉCRAN:

Une nouvelle orientation de politique en matière de longs métrages

Avant-propos

Le gouvernement du Canada est heureux d'annoncer sa nouvelle Politique canadienne du long métrage. Cette politique reflète l'orientation que le gouvernement fédéral entend désormais donner à son appui à l'industrie cinématographique, lequel a permis de bâtir une industrie canadienne du film et servira maintenant à élargir son public.

Plus de deux ans de dialogue avec les représentants de l'industrie, les spécialistes du cinéma et le public ont permis de définir une nouvelle démarche de politique en faveur du long métrage canadien. Quatre grands objectifs se sont dégagés de ce processus :

- former et garder des créateurs de talent;
- encourager la qualité et la diversité des films canadiens;
- élargir le public des films canadiens, au Canada et à l'étranger; et
- préserver notre collection de longs métrages canadiens et la rendre accessible au public d'aujourd'hui et de demain.

La nouvelle Politique canadienne du long métrage répond à chacun de ces quatre objectifs : elle recentre le soutien public à l'industrie cinématographique canadienne, qui s'appuie désormais sur une démarche intégrée « du scénario à l'écran ». Elle crée le Fonds du long métrage du Canada, qui appuie la scénarisation, la production, la mise en marché et les autres activités promotionnelles. Elle introduit aussi une nouvelle approche en matière de soutien à l'industrie, fondée sur le rendement des producteurs et distributeurs.

La politique ne s'en tient pas là. Elle alloue des ressources supplémentaires au développement professionnel des créateurs et investit dans la préservation des films canadiens de manière à ce qu'ils demeurent accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes aujourd'hui et demain.

En restructurant les mécanismes de soutien et en recentrant les investissements publics en matière de distribution domestique, la nouvelle Politique canadienne du long métrage permet une plus grande transparence et une imputabilité accrue du processus de financement.

La nouvelle politique s'est fixé des objectifs ambitieux. Elle veut faire en sorte que les recettes des films canadiens atteignent en cinq ans 5 % des recettes-guichet au Canada et veut élargir les auditoires de longs métrages canadiens à l'étranger.

Pour réussir il faut une vision et du travail d'équipe. Des partenariats spécifiques et surtout la mise sur pied d'un groupe consultatif permanent permettront aussi aux longs métrages canadiens de toucher un public plus vaste. La nouvelle politique constitue un outil privilégié afin de rapprocher les Canadiens et les Canadiennes de leurs concitoyens et concitoyennes et du reste du monde grâce à une kyrielle d'expériences canadiennes.

Le gouvernement canadien consacrera 15 millions de dollars en 2000-2001 et 50 millions annuellement à partir du mois d'avril 2001 à la mise en œuvre de la nouvelle politique. Cette mesure doublera l'investissement annuel du gouvernement dans le cinéma canadien et permettra de présenter une plus grande variété de voix canadiennes dans les salles de cinéma, partout au Canada et ailleurs dans le monde.

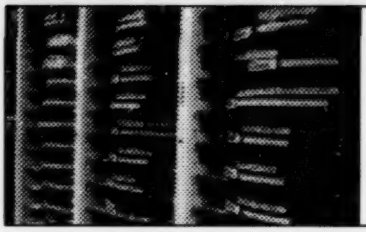

Le cinéma est important

Le cinéma est un médium puissant et durable. Il influence notre vision du monde en nous présentant des visages, des lieux, des expériences séduisantes que nous ne pourrions peut-être pas connaître autrement. Le cinéma est important parce qu'il ouvre une fenêtre sur l'histoire et constitue le miroir de la société; il nous conduit à réfléchir sur le passé et interroger le présent. Le cinéma nous projette dans le futur et nous fait entrevoir ce que pourrait être la vie dans quarante, cent ou mille ans. Le cinéma divertit. Il peut aussi instruire et éclairer. Le cinéaste remet en question nos idées préconçues et nous entraîne aux confins de l'imaginaire.

Le cinéma est un carrefour de l'expression culturelle où les mots, la musique et l'image fusionnent. Les livres trouvent un nouveau public dans les adaptations cinématographiques et les films à succès peuvent attirer de nouveaux lecteurs à des romans ou des auteurs. Les critiques et comptes rendus présentés dans les journaux et magazines font connaître aux lecteurs de nouveaux films, de nouveaux acteurs et de nouveaux réalisateurs. Le thème musical, la trame sonore, qui situent la scène, créent l'atmosphère et soulignent les moments dramatiques, offrent d'importants débouchés aux musiciens et compositeurs de talent. Et lorsqu'un film disparaît des salles de cinéma, les clubs vidéo et les télédiffuseurs lui fournissent encore de nouveaux moyens d'atteindre un public nouveau et toujours plus nombreux.

À l'aube de ce nouveau millénaire, nous sommes au seuil d'une importante transformation dans la façon de créer et de présenter une histoire. La production et le cinéma numériques font déjà partie de notre paysage et la distribution par réseaux numériques interactifs deviendra bientôt réalité. La révolution numérique aura une incidence profonde, mais elle ne diminuera pas le rôle du cinéma, pas plus qu'elle ne remplacera l'expérience exceptionnelle du grand écran. Le cinéma comptera encore pour beaucoup.

Dans toute forme d'expression culturelle, les gouvernements jouent un rôle déterminant en établissant des politiques et des programmes de soutien de même qu'en encourageant les partenariats entre artistes et entrepreneurs.

La réalisation cinématographique est une forme de récit coûteuse qui comporte des risques. Quels que soient le caractère prometteur du scénario, la popularité des acteurs ou l'importance du budget, le succès n'est jamais assuré. Le problème est aggravé par la domination croissante d'Hollywood, le plus grand exportateur mondial de divertissement filmé, qui attire scénaristes, acteurs et réalisateurs du monde entier. Les gouvernements peuvent intervenir afin de réduire les risques et améliorer les chances de succès. De nombreux pays ont revu et modernisé leur politique de soutien au long métrage de manière à consolider leur industrie cinématographique et faire en sorte qu'elle soit plus concurrentielle.

Le cinéma au Canada

Il y a plus de trois décennies, le gouvernement fédéral entreprenait de construire une industrie cinématographique au Canada. La création de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, devenue Téléfilm Canada, a constitué la première d'une série de mesures visant à encourager la production et à développer un secteur privé du long métrage.

Depuis, il y a eu des succès et des échecs mais, dans l'ensemble, les efforts ont porté fruit et des bases solides ont été établies. Il existe au Canada de nombreux réalisateurs, scénaristes et acteurs de talent, de même que des entreprises de production et de distribution dynamiques. Chaque année, de nouveaux créateurs, dont plusieurs diplômés d'institutions prestigieuses, se joignent à cette communauté. Des festivals du film et des réseaux de distribution novateurs ont fleuri partout au Canada. Les films canadiens comme *Le déclin de l'empire américain, I've Heard the Mermaids Singing, Margaret's Museum, Waydowntown, The Sweet Hereafter* et *Le violon rouge* ont été salués par la critique et ont atteint un succès artistique important. Depuis quelques années, le marché du film de langue française est florissant et enregistre une série de réussites commerciales fracassantes, notamment *La vie après l'amour, Les Boys, C't'à ton tour, Laura Cadieux* et *Miracle à Memphis.*

Les partenariats ont également joué un rôle important dans la croissance de l'industrie cinématographique canadienne. Gouvernements provinciaux et administrations municipales ont joint leurs efforts afin de stimuler la croissance de l'industrie. Les secteurs public et privé ont aussi trouvé des façons nouvelles et novatrices d'œuvrer ensemble pour obtenir des résultats positifs.

Cependant, bien que les Canadiens soient plus nombreux à fréquenter les salles de cinéma, que l'on projette de plus en plus de films sur un plus grand nombre d'écrans, les films canadiens ne récoltent qu'une maigre part du marché intérieur, soit 13,8 millions de dollars ou 2,1 % du marché en 1999. Ces chiffres constituent la part de marché national la moins élevée des pays comparables au Canada et indiquent qu'une approche nouvelle et déterminante en matière de politique publique est nécessaire.

En 1998, le gouvernement fédéral a donc entrepris un examen approfondi du secteur du long métrage. Un document de discussion a été publié en vue de susciter le débat et de solliciter des interventions. Un Comité consultatif du long métrage a également été créé afin d'aider le gouvernement à examiner les problèmes propres à l'industrie du cinéma. Nombre de particuliers, d'associations et d'entreprises ont été consultés. Des tables rondes réunissant près d'une centaine de spécialistes ont été organisées d'un bout à l'autre du pays.

Le processus de consultation a confirmé la solidité des bases établies et a permis d'identifier les obstacles au succès. Le budget moyen de production, qui s'élève à 2,5 millions de dollars, est bien trop faible pour soutenir la réalisation d'une grande

diversité de genres. Un tel budget ne peut non plus, par exemple, permettre de reprendre le tournage de certaines scènes en cours de montage. Aussi, les budgets moyens consacrés à la mise en marché sont inefficaces comparés aux énormes moyens de financement et de promotion déployés par Hollywood. Dans notre industrie, très segmentée, la faible continuité entre la phase de scénarisation et celle de l'exploitation en salles ne permet pas d'envisager des perspectives de mise en marché aux premiers stades de développement d'un projet.

Le processus d'examen a dégagé un objectif de politique bien défini. L'industrie canadienne a aujourd'hui atteint sa maturité et ses fondations sont solides : le moment est donc venu de nous assurer une part plus importante de notre propre marché. La nouvelle Politique canadienne du long métrage vise donc essentiellement à remplir les salles de cinéma d'un public enthousiasmé par les films canadiens.

À lui seul, cet objectif peut entraîner un profond changement. Le succès en salles se traduira par un succès sur les marchés de la vidéocassette et de la télédiffusion. Ce succès attirera les investissements du secteur privé et multipliera chaque dollar versé par le secteur public. Un vedettariat émergera à la grandeur du pays quand de plus en plus de réalisateurs et d'acteurs canadiens auront fait leurs preuves et auront acquis une place dans le cœur et l'esprit de leur public. Les possibilités accrues et les meilleurs résultats qu'entraînera le succès permettront aux producteurs d'encourager et de développer de nouveaux talents et de prendre de plus grands risques en matière de créativité.

Le défi est clair. Nous avons bâti une industrie, le moment est venu d'élargir le public. Les consultations ont révélé qu'une intervention ou un investissement du secteur public ne peuvent à eux seuls assurer le succès du cinéma canadien. Le gouvernement a donc élaboré une politique qui couvre et intègre l'ensemble des activités : création, production, distribution, diffusion et conservation. La nouvelle Politique canadienne du long métrage entend créer les conditions du succès en soutenant la réalisation cinématographique « du scénario à l'écran ».

Une nouvelle approche : du scénario à l'écran

La nouvelle politique définit quatre objectifs clairs visant à orienter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes susceptibles de créer ces conditions gagnantes :

- former et garder les créateurs de talent en investissant dans l'écriture de scénarios et le développement professionnel des réalisateurs de films;
- promouvoir la qualité et la diversité des films canadiens en restructurant les programmes de soutien de façon à récompenser le rendement, et en favorisant l'augmentation des budgets moyens de production;
- élargir le public au Canada et à l'étranger en assurant un soutien plus efficace à la mise en marché et à la promotion des films canadiens; et

- préserver la collection de films canadiens et la rendre accessible au public d'aujourd'hui et de demain.

Le but du gouvernement est d'atteindre en cinq ans 5 % des recettes-guichet au Canada et élargir les auditoires de longs métrages canadiens à l'étranger. Dans la poursuite de cet objectif, la nouvelle Politique canadienne du long métrage vise à :

- accroître la qualité des longs métrages canadiens en favorisant une augmentation de la moyenne des budgets de production à au moins 5 millions de dollars; et
- encourager des stratégies plus élaborées de mise en marché pour le Canada et l'étranger en favorisant une augmentation de la moyenne des budgets de mise en marché à au moins 500 000 dollars.

Téléfilm Canada, qui recevra des ressources supplémentaires dans le cadre du Fonds du long métrage du Canada, de même que les conseils de l'industrie nécessaires à cette tâche, devient l'instrument clé de la poursuite de ces objectifs. À l'appui de la nouvelle politique, le gouvernement fédéral doublera l'ensemble de ses investissements dans le long métrage en dégageant 50 millions de dollars supplémentaires annuellement à compter de l'exercice 2001-2002. Un groupe consultatif permanent du long métrage sera mis sur pied. Il aura pour mandat principal de conseiller Téléfilm Canada sur la meilleure façon pour l'organisme d'atteindre les objectifs de la nouvelle politique tout en continuant de s'adapter aux nouvelles conditions, de demeurer à l'écoute des créateurs et des entrepreneurs et de rendre des comptes au Parlement.

Téléfilm Canada entreprendra immédiatement des consultations sur la nouvelle approche et planifiera sa mise en œuvre pour le mois d'avril 2001. La Société fournira à la Ministre du Patrimoine canadien des recommandations détaillées sur la composition et le mandat du groupe consultatif permanent.

Le ministère du Patrimoine canadien renforcera également ses partenariats avec les exploitants de salles, les détaillants vidéo ainsi qu'avec les télédiffuseurs canadiens des secteurs privé et public. Le Ministère continuera de favoriser un dialogue permanent avec les milieux cinématographiques canadiens sur la mise en œuvre de la nouvelle politique.

La nouvelle Politique canadienne du long métrage à l'œuvre

Former et garder les créateurs de talent, notamment en investissant dans l'écriture de scénarios et le développement professionnel des cinéastes

Les scénaristes et réalisateurs canadiens jouent un rôle essentiel en rapprochant les Canadiens et les Canadiennes de leurs concitoyens et concitoyennes et du reste du monde. La nouvelle Politique canadienne du long métrage veut donc faire en sorte que les aspirants créateurs et ceux dont les réalisations sont encore timides deviennent les personnalités cinématographiques de demain.

Depuis l'automne 1999, Téléfilm Canada fournit une aide financière significative aux centres nationaux de formation cinématographique. La nouvelle politique renforce cet investissement dans une nouvelle génération de créateurs canadiens en mettant sur pied le Programme d'aide à l'écriture de scénarios.

Le programme vise à former un bassin de scénaristes créatifs, talentueux et expérimentés ainsi qu'une banque de scénarios canadiens prometteurs. Conjugué aux autres éléments de la politique, le programme procure un appui continu et essentiel du stade du scénario à celui de l'exploitation en salles. L'objectif est de favoriser l'excellence et l'innovation en donnant aux créateurs canadiens le temps, l'argent et les outils, qui leur permettent de développer leurs histoires et de les porter au grand écran.

La nouvelle Politique canadienne du long métrage alloue également des fonds au développement professionnel des cinéastes. Ainsi, en procurant un appui aux coopératives cinématographiques, ces nouveaux fonds offrent aux cinéastes de la relève, issus des diverses régions et communautés culturelles, des possibilités accrues d'améliorer et de raffiner leur style. Ils permettent aussi, grâce à la création du Programme d'aide aux cinéastes indépendants, d'assurer que les réalisateurs indépendants, souvent en début de carrière, reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour mener à terme des projets de longs métrages à petits budgets.

La nouvelle Politique canadienne du long métrage fournit aussi un soutien stable aux cinéastes par l'entremise du Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants, un organisme sans but lucratif du secteur privé. Cet investissement permettra à l'organisme de poursuivre son travail, offrant ainsi à des producteurs et réalisateurs des possibilités accrues d'enrichir leur expérience en œuvrant à des productions non destinées aux salles de cinéma.

Favoriser la qualité et la diversité des films canadiens en restructurant les programmes de soutien, de manière à récompenser le rendement, et en favorisant l'augmentation des budgets moyens de production

Favoriser la qualité et la diversité des films canadiens suppose que l'on soutienne les idées des cinéastes canadiens, leur vision et leurs aptitudes à raconter des histoires canadiennes aussi diversifiées que nos paysages. C'est un engagement que le gouvernement fédéral soutient depuis plus de trois décennies. Tout en poursuivant sa nouvelle orientation, qui vise à élargir le public, le gouvernement fédéral continuera d'encourager la créativité et la diversité qui ont fait la marque du cinéma canadien, et fournira à l'industrie les outils qui lui permettront d'attirer le public. Par conséquent, le gouvernement fédéral restructure ses programmes d'appui à la production et à la distribution afin d'offrir aux Canadiens un vaste choix de films canadiens qu'ils pourront voir partout au Canada.

Le Programme d'aide au développement, à la production et à la mise en marché vise à aider les producteurs à mieux développer leurs projets et à accroître les budgets moyens de production. Il a également pour objectif de permettre aux distributeurs d'augmenter leurs budgets de mise en marché. La formule traditionnelle de financement, qui accorde les deux tiers du financement du programme aux projets de langue anglaise et le tiers aux productions de langue française, est maintenue. Les nouvelles ressources seront allouées aux producteurs et aux distributeurs selon deux composantes distinctes :

- **Une composante fondée sur le rendement :** cette nouvelle initiative récompensera les producteurs et les distributeurs qui auront réussi à rejoindre le public canadien. L'enveloppe budgétaire sera établie selon une formule de répartition annuelle entre producteurs et distributeurs admissibles, qui s'appuie principalement sur les recettes-guichet tout en tenant compte du contenu canadien d'un film et de la critique.
- **Une composante sélective :** cette composante est destinée à donner priorité aux nouveaux joueurs de l'industrie dont la feuille de route dans le domaine est encore vierge mais dont les projets sont prometteurs. L'aide sera accordée selon des critères de qualité et projet par projet.

Élargir le public au Canada et à l'étranger en apportant un soutien efficace à la mise en marché et à la promotion des films canadiens

De par leur partenariat avec les producteurs, les distributeurs jouent un rôle important dans le développement d'un public plus large. Ce partenariat est essentiel; il doit être maintenu et renforcé. Par conséquent, la nouvelle Politique canadienne du long métrage, par sa composante fondée sur le rendement, fait en sorte que producteurs et distributeurs aient un intérêt commun dans le succès des projets de longs métrages. La diversité et la meilleure qualité des films canadiens, que devrait favoriser la politique, permettront aux distributeurs canadiens d'être en meilleure position afin de mettre en marché les films qui présentent des possibilités commerciales intéressantes. Pour soutenir ce rôle clé, l'aide financière consentie aux distributeurs sera essentiellement destinée à la mise en marché et aux activités promotionnelles.

Une autre initiative accroît le soutien à la promotion des longs métrages canadiens; il s'agit du Programme d'activités complémentaires qui appuiera :

- les festivals de films canadiens;
- la participation à des festivals de films à l'étranger et les marchés du film;
- les cérémonies de remise de prix aux films canadiens; et
- les réseaux parallèles de distribution.

Ces efforts permettront aux films canadiens de rejoindre un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes, partout au Canada, et rehaussera le profil national et international de ces films auprès des cinéphiles, des critiques et des médias.

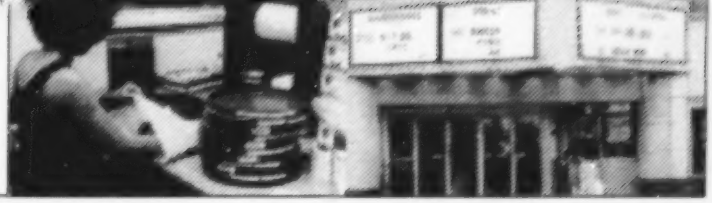

Préserver notre collection de films canadiens et la rendre accessible au public d'aujourd'hui et de demain

Le cinéma est un moyen efficace de présenter des instantanés d'époques, de lieux et de personnages de l'histoire canadienne. En préservant notre patrimoine cinématographique, nous valorisons et renforçons le savoir-faire canadien pour les générations à venir. Le gouvernement fédéral prend les mesures nécessaires pour assurer la protection et la pérennité des longs métrages canadiens.

Les intervenants des secteurs privé et public jouent un rôle déterminant dans les efforts collectifs visant à conserver et à faire connaître notre patrimoine cinématographique. Ces principaux intervenants sont les cinémathèques, l'Office national du film et les Archives nationales du Canada, dont les installations situées à Gatineau, au Québec, jouissent des techniques de conservation les plus avancées et abritent de nombreux trésors cinématographiques canadiens.

La nouvelle Politique canadienne du long métrage prévoit un financement visant à restaurer, préserver et diffuser notre collection de longs métrages par le biais des initiatives suivantes :

- Téléfilm Canada exigera que le coût de copies de préservation soit intégré aux budgets de production;
- Le ministère du Patrimoine canadien créera un programme visant à restaurer et à conserver les longs métrages canadiens existants, particulièrement ceux qui sont à risque; et
- Le programme financera également les projets offrant aux Canadiens et Canadiennes de nouvelles occasions de voir des longs métrages canadiens qui ne sont plus distribués commercialement.

Protéger notre investissement

Le gouvernement fédéral s'est engagé à accroître la transparence et l'imputabilité dans l'allocation et l'utilisation des fonds publics. Le nouveau mécanisme de financement, fondé sur le rendement, vise à assurer une plus grande transparence et imputabilité. Les travaux actuels en vue de rationaliser et de simplifier le processus de certification et la mise au point de mécanismes de contrôle de gestion plus serrés permettront au gouvernement de restaurer la confiance envers le système de financement.

Trente années de politiques publiques et de financement gouvernemental ont contribué à favoriser la création d'une base importante de productions canadiennes et d'entreprises canadiennes de distribution solides. En renouvelant cet engagement, en améliorant les contrôles de gestion du système, le gouvernement fédéral accroît la capacité du Canada à porter à l'écran des histoires canadiennes captivantes.

L'avenir

Les créateurs canadiens ouvrent une fenêtre sur notre réalité par les livres, les magazines, les films, la vidéo, la musique, le multimédia et les arts. Leurs créations reflètent la diversité culturelle et linguistique du Canada. Elles permettent également aux Canadiens et Canadiennes issus de toutes les communautés, dans tous les coins du pays, de raconter leurs histoires, d'Italy Cross en Nouvelle-Écosse à Amos au Québec et de Yorkton en Saskatchewan à Rock River au Yukon. Elles permettent aux Canadiens et Canadiennes de partager leurs histoires avec le public du monde entier. Le gouvernement du Canada s'engage donc à continuer d'appuyer nos créateurs. La nouvelle politique confirme l'engagement du Canada envers le long métrage.

L'investissement du gouvernement dans le long métrage canadien constitue plus qu'un simple vote de confiance. Il se veut un partenariat entre le gouvernement, les entrepreneurs et les créateurs. La politique créera les conditions qui permettront aux cinéastes d'atteindre de nouveaux sommets et aux Canadiens et Canadiennes de voyager aussi loin que leur imagination les conduira.

DU SCÉNARIO À L'ÉCRAN :
Ressources allouées à la mise en oeuvre de la politique

Affectation des ressources actuelles et nouvelles (millions de dollars)			
	Ressources actuelles	**Année de transition**	**Années futures**
		2000-2001	**2001-2002 et suivantes**
Ressources actuelles	**50 $**	**50 $**	**50 $**
Nouvelles ressources		**15 $**	**50 $**
Total des ressources allouées à la mise en oeuvre de la politique	**50 $**	**65 $**	**100 $**

Développement professionnel			
Coopératives de production de films et de vidéos	1,90 $	2,90 $	2,90 $
Production non destinée aux salles de cinéma — Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants	-	1,80 $	1,80 $
Programme d'aide aux cinéastes indépendants — Téléfilm Canada	-	1,80 $	1,80 $
Fonds du long métrage du Canada			
Programme d'aide à l'écriture de scénarios — Téléfilm Canada	-	0,45 $	2,30 $
Programme d'aide au développement, à la production et à la mise en marché — Téléfilm Canada	45 $	53,50 $	85 $
Programme d'activités complémentaires — Téléfilm Canada	3,10 $	3,30 $	4,95 $
Préservation			
Archives nationales du Canada	-	0,60 $	0,60 $
Trust pour la préservation de l'AV	-	0,15 $	0,15 $
Total des ressources (y compris les frais d'administration)	**50 $**	**64,50 $**	**99,50 $**
Suivi et gestion des politiques (Patrimoine canadien)	-	0,50 $	0,50 $
Total des ressources allouées à la mise en oeuvre de la politique		**65 $**	**100 $**